



Compte de la Commune de Combiers.

à Bollée Fondeur au Mans. sarthe.
Doit.

18 octobre 1862. une cloche pesant 505^h à 3^f.60.

1818^f

----- accessoires complets à 0^f.40.

202

Transport de la cloche et voyage de l'ouvrier
monteur. prix prévu.

120

Total.

2140

Avoir.

Vieille cloche pesant 222^h.500 à 2^f70

600

Reste dû

1539.25

Le présent memoire montant à la somme de
quinze cent trente neuf francs vingt cinq centimes,
certifié véritable par l'entrepreneur soussigné.

Le Mans le vingt Decembre 1862.



Bollée
B J

Vu et approuvé le présent memoire s'élevant à la
Somme de quinze cent trente neuf francs vingt cinq centimes.
Combiers le 12 Mars 1864.



Le Maire
A. Desgranges